

**nos
génies**



**IDOLA ST-JEAN
1879-1945**

« Si la femme veut qu'on lui accorde des lois plus humaines, il faut d'abord qu'elle devienne une entité politique, ayant le droit d'élire ses législateurs. »

– Idola Saint-Jean, 1933

Rosalie Bonenfant

Quand on entend le nom « Idola Saint-Jean », on pense aussitôt au combat mené pour l'obtention du droit de vote par les femmes. Avec raison : elle est l'une des figures de proue de la longue marche qui a mené à ce droit fondamental au Québec, en 1940. Mais son parcours est loin de se limiter à cette grande cause.

Si vous le voulez bien, commençons par le commencement.

Idola Saint-Jean voit le jour en 1879, à Montréal. Son père est avocat criminaliste; elle grandit dans un milieu ouvert, éduqué. Un de ses amis d'enfance est nul autre que le poète Émile Nelligan, dont la famille est voisine de la sienne et qui va fort probablement contribuer à l'amour de la langue et du mot juste qui va animer Idola tout au long de sa vie.

Très tôt, d'ailleurs, elle se passionne pour un autre art de la parole : le théâtre. À la fin du 19^e siècle, il n'y a pas de conservatoire à Montréal, mais devant son enthousiasme, ses parents l'inscrivent au cours de Julia Bennati, qui tient une petite école de mise en scène et de jeu.

Les aptitudes naturelles d'Idola sont vite remarquées. En mars 1901, on peut lire dans l'hebdomadaire *Le Monde illustré* : « Il est dommage que cette jeune et distinguée artiste ne suive pas le chemin qui lui est indiqué et par son talent et par l'art. Il est incontestable, et ceci de l'avis de tous, que Mlle Saint-Jean devrait jouer plus souvent. »

Alors qu'elle a à peine vingt ans, on lui confie un cours de diction et d'élocution au Monument-National, qui vient d'ouvrir ses portes. La formation est présentée ainsi : « Nos jeunes orateurs auront donc là une occasion rare de compléter leur instruction dans l'art, si négligé, jusqu'ici, et si difficile de bien dire. »

Il faut préciser qu'à cette période, la pureté de la langue préoccupe l'élite canadienne-française, qui observe des différences croissantes entre le français local et celui parlé en France. C'est dans ce contexte que voit le jour, en 1902, la Société du parler français au Canada, qui cible entre autres les formes vieillies et les emprunts à l'anglais. On s'en prend par exemple aux mots *sheriff*, *foreman*, *bill*, *roast-beef...* Bon, dans certains cas ça a plus ou moins bien marché !

En 1903, Idola part pour Paris, où elle va suivre des cours de théâtre auprès de Constant Coquelin, comédien célèbre pour avoir créé sur scène le personnage de Cyrano de Bergerac.

À son retour à Montréal, elle continue à jouer au théâtre, tout en commençant à enseigner la diction au Conservatoire de musique de l'Université McGill.

Pour Idola Saint-Jean, l'art de dire consiste à « exprimer par des inflexions de voix et des accentuations relatives tous les dessous d'idées que les phrases contiennent ». Un art qui va devenir une arme alors que s'amorce pour elle un vibrant engagement social et politique.

Depuis l'obtention du droit de vote des femmes au palier fédéral, en 1918, le prochain objectif est clair pour Idola : obtenir ce droit au provincial. Comme membre fondatrice du Comité provincial pour le suffrage féminin, elle fait partie, en février 1922, de la première délégation de 400 femmes qui se rend au parlement pour réclamer le droit de vote.

Il faut bien comprendre que les adversaires du projet sont alors très nombreux. Parmi eux, on trouve la majorité des politiciens, le clergé, mais aussi plusieurs femmes, pour qui leur rôle n'est pas de prendre part aux débats qui agitent la place publique ! Si la démarche reste lettre morte, elle marque le début de véritables pèlerinages au parlement, qui auront lieu annuellement jusqu'en 1940.

À la fin des années 1920, Thérèse Casgrain transforme le Comité provincial en Ligue des droits de la femme, tandis qu'Idola Saint-Jean crée l'Alliance canadienne pour le droit de vote des femmes du Québec. Aux yeux de plusieurs, elle apparaît plus radicale que Casgrain dans ses prises de position et dans ses stratégies, notamment en s'alliant à des porte-paroles ouvriers.

En 1930, Idola Saint-Jean se présente comme candidate libérale indépendante dans Montréal-Dorion-Saint-Denis, devenant ainsi la première Québécoise francophone à se présenter aux élections fédérales.

Durant les années qui suivent, elle va utiliser ses nombreuses tribunes (radio, journaux) pour inciter les femmes à réclamer le droit de voter, mais aussi pour dénoncer l'infériorité juridique des femmes mariées et les difficiles conditions de travail des ouvrières et des enseignantes.

Idola Saint-Jean dénonce haut et fort toute atteinte à ses idéaux; le 20 janvier 1932, par exemple, quand le député libéral de Laval Joseph Filion dit en chambre : « C'est un mauvais conseil à donner aux jeunes filles d'aujourd'hui que de leur dire que la femme est l'égale de l'homme. Les femmes le regretteront. Il est mauvais que la femme délaisse le foyer pour tant s'occuper de politique. » C'est dire d'où on part !

Entre 1927 et 1939, treize projets de loi sont présentés à l'Assemblée dans le but d'obtenir le droit de vote des femmes. Les perspectives s'ouvrent enfin : le parti dirigé par Adélard Godbout promet d'accorder ce droit s'il remporte les élections. Les Québécoises, à l'exception, notable, des autochtones, vont l'obtenir par une loi adoptée le 25 avril 1940.

Participer au scrutin du 8 août 1944, le premier où votent les Québécoises, sera l'une des dernières grandes joies d'Idola Saint-Jean, qui meurt quelques mois plus tard, au terme d'une brève maladie.

À ses funérailles, c'est neuf femmes qui portent son cercueil. Image marquante, qui montre bien que les temps changent !